

## FICHE SYNTHÈSE

### Volet 2 – Approche régionale et interrégionale

# RÉDUIRE L'ÉROSION DES TERRES AGRICOLES POUR PROTÉGER LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA RIVIÈRE DE LA BARRURE

**GROUPE POUSSE-VERT**

**ISABELLE DORVAL, AGR. ET CAROLINE DIONNE D.T.A.**

**COLLABORATEURS : OBAKIR ET MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

## INTRODUCTION

La rivière de la Barrure est un petit cours d'eau majoritairement situé en milieu agricole. Selon l'OBAKIR, c'est près de 75 % du sous-bassin versant de la rivière de la Barrure qui dessert un territoire cultivé. Des problématiques liées à cette rivière ont été observées par les producteurs agricoles dans les villages de Saint-Arsène et de L'Isle-Verte; l'intensification des pratiques culturales avec le temps a eu un impact sur la santé de la rivière et des sols alentours. L'intervention de la MRC a été nécessaire dans le passé pour nettoyer le cours d'eau, car les obstacles à l'écoulement de l'eau conduisaient à des inondations printanières ou débordements dans les champs, alors que l'eau aurait dû s'écouler normalement.

Afin que la situation ne se reproduise pas, il faut régler le problème à la source et limiter par tous les moyens possibles l'érosion des sols. Un plan d'action a été proposé en 2018 et différentes pratiques ont été mises à l'essai sur la durée du projet afin de corriger le problème de l'érosion des sols à la source et ainsi améliorer la qualité de l'eau de ce cours d'eau.

## OBJECTIFS

Le projet consistait à sensibiliser les producteurs agricoles au rôle qu'ils peuvent jouer pour faire partie de la solution et limiter ainsi l'érosion des sols agricoles dans le sous-bassin versant de la rivière de la Barrure. L'objectif principal de ce projet consistait à informer les producteurs des différentes problématiques et observations sur la rivière de la Barrure et de mettre en place des solutions personnalisées pour la réalité de chaque entreprise afin de restaurer la rivière de la Barrure et d'en améliorer la qualité de l'eau.

## MÉTHODOLOGIE

Des visites individuelles ont été effectuées pour rencontrer les producteurs agricoles dans ce bassin versant. Lors de ces visites terrain, nous avons documenté l'état des berges du cours d'eau, la largeur des bandes riveraines, les pratiques culturales, l'état des champs ainsi que l'état des divers aménagements qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau (état des fossés, des sorties de drains, des avaloirs, ponceaux, traverses à gué, etc.) et proposé des améliorations à mettre en place chez les producteurs agricoles. Nous avons également procédé à plusieurs activités de sensibilisation, journées champs et capsules vidéo afin de mieux informer les producteurs agricoles sur l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau et les pistes de solutions pour améliorer la situation.

## RÉSULTATS

Sur une vingtaine d'entreprises concernées par la problématique, des visites terrain ont été effectuées chez 11 entreprises. Le projet collectif a permis l'utilisation de leviers financiers du programme Prime-Vert pour l'implantation de bandes riveraines élargies (près de 1 km) et de haies brise-vent (près de 4 km) notamment. Pour plusieurs autres producteurs, leur implication au projet s'est faite surtout par la mise à niveau de leur conformité du point de vue de la largeur de la bande riveraine réglementaire, qui n'était pas toujours respectée.

Quelques producteurs ont également modifié leurs pratiques culturales afin de limiter le travail de sol (travail réduit et semis direct) ou ont adopté l'utilisation de cultures de couvertures, soit en intercalaire dans le maïs ensilage ou les céréales, ou alors en dérobée après une céréale d'automne par exemple.

Bien que la situation ne soit pas conforme à 100 % à l'heure actuelle, au niveau du respect de la bande riveraine réglementaire chez les producteurs agricoles, nous avons constaté que les efforts de sensibilisation ont porté leurs fruits puisque la situation est meilleure qu'elle ne l'était chez un bon nombre d'entreprises agricoles.

## PHOTOS D'AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

Bande riveraine élargie et nichoir à hirondelle



Haie Brise-vent aménagée à proximité d'un cours d'eau



## IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

La démarche de sensibilisation et d'action que nous avons élaborée nous aura permis de développer des outils, des arguments et de bonifier notre expertise afin d'accompagner les producteurs agricoles dans une transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Du côté des producteurs agricoles de ce secteur, le projet a eu l'avantage de permettre ou d'accélérer l'adoption de pratiques agricoles plus adaptées en bordure de cours d'eau. Nous avons bon espoir que les efforts de sensibilisation menés dans le cadre de ce projet se poursuivront au-delà de la durée du projet.

L'amélioration des pratiques agricoles et les aménagements effectués devraient permettre de réduire l'érosion des sols et ainsi stabiliser les berges du cours d'eau. Nous souhaitons que l'ensemble de ces pratiques permette d'éviter que le cours d'eau ait à être recreusé dans un avenir proche, puisque cet entretien représente une opération coûteuse qui fragilise le cours d'eau.

### DÉBUT ET FIN DU PROJET

Décembre 2018 à septembre 2022

### POUR INFORMATION

Groupe Pousse-Vert  
Isabelle Dorval, agr.  
Caroline Dionne, d.t.a.  
Josiane Thériault, agr.

418-867-5678  
[pvert@groupepousse-vert.com](mailto:pvert@groupepousse-vert.com)



Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec